

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18919 - 73ÈME ANNÉE

## À l'initiative du Groupe pour un développement durable solidaire et responsable

### Unanimité du Département pour un plan d'adaptation au changement climatique



La séance plénière du Conseil départemental hier comptait comme principal sujet à l'ordre du jour les orientations budgétaires. C'était un débat sans vote qui précède la présentation du budget prévisionnel lors d'une prochaine session. Les autres rapports ont été adoptés à l'unanimité ainsi que les motions. Celle du Groupe pour un développement durable solidaire et responsable a été adoptée à l'unanimité. Elle prévoit l'engagement du Conseil départemental à soutenir notamment un plan d'adaptation de La Réunion au changement climatique, ainsi que la création d'un Office des routes.

Les dégâts de Berguitta étaient à l'ordre du jour de la séance plénière du Conseil départemental présentant les orientations budgétaires. Pour Maurice Gironcel et Michèle Caniguy, membres du Groupe pour un développement durable solidaire et responsable, il est essentiel d'en tirer les leçons. Les deux conseillers ont présenté une « Motion pour la mise en place d'un plan d'adaptation aux effets des changements climatiques pour La Réunion ». Lue par l'élue de l'Est, cette initiative a recueilli l'assenti-

ment de l'ensemble des conseillers départementaux, tous groupes confondus.

#### Union au-delà des clivages

Le texte des élus progressistes montre que sur une cause aussi essentielle que l'adaptation au changement climatique, il est possible de s'unir au-delà des tendances politiques. En effet, en votant la motion

à l'unanimité, les élus du Conseil départemental soutiennent des revendications soutenues de longue date par le PCR.

En effet, le texte prévoit que le Conseil départemental « demande que soit élaboré un plan d'adaptation aux effets du changement climatique pour La Réunion avec l'ensemble des acteurs ».

L'assemblée demande également « la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement pour sécuriser les chemins d'exploitation agricole », ainsi qu' « un plan de re-

tenues collinaires sur l'ensemble de l'île de manière à constituer des réserves d'eau et pallier ainsi le déficit constaté ».

La tempête Berguita a montré la vulnérabilité du réseau routier aux fortes pluies. Aussi la motion stipule que le Conseil départemental demande « un plan d'éradication des radiers sur les routes de La Réunion ». Et pour simplifier la gestion des infrastructures, la proposition d'un « office des routes, à l'exemple de l'office de l'eau, chargé de l'entretien, de la sécurisation et de l'aménagement de toutes les routes de l'île » a été soutenue à l'unanimité. Sur ce point, Maurice Gironcel a rappelé la motion adoptée lors de l'antépénultième séance plénière du Département,

qui demandait que la route de Salazie devienne une route nationale au même titre que la route de Cilaos, compte-tenu de situations analogues en termes de chutes de pierre et des investissements nécessaires pour protéger les usagers.

### Dynamique à poursuivre

Lors du débat sur les orientations budgétaires, Maurice Gironcel est revenu sur l'adoption de cette motion. Il a souligné que les propositions adoptées ont été transmises par le PCR à la Préfecture. Le PCR a demandé au préfet que cette analyse et ces propositions soient incluses dans les Assises des

Outre-mer.

À l'initiative du Groupe pour un développement durable solidaire et responsable, le Conseil départemental a rappelé que la lutte contre les effets du changement climatique est une cause largement partagée sur cette question. Il est donc possible de parler d'une seule voix pour peser sur les décisions. Gageons que cette dynamique puisse s'étendre à d'autres institutions afin que La Réunion puisse obtenir les moyens nécessaires à la protection de la population face aux risques engendrés par les phénomènes climatiques extrêmes.

M.M.

## « Motion pour la mise en place d'un plan d'adaptation aux effets des changements climatiques pour La Réunion »

Voici le texte de la motion présentée par le groupe pour le développement durable et solidaire adoptée hier à l'unanimité lors de la séance plénière du Conseil départemental.

« La forte tempête tropicale « Berguita » est passée près des côtes de La Réunion en début d'année et a frappé l'île de manière inégale : fortement dans le Sud-Sud-Est, moins violemment, au Nord-Nord-Est

Vu que La Réunion est située dans une zone inter-tropicale sujette aux aléas climatiques

Vu que les dégâts relevés dans les micros régions les plus touchées sont essentiellement imputables au phénomène de l'eau : eaux de pluies et eaux de ruissellement, avec des débordements importants des ravines et des rivières

Vu que Berguita a déversé des millions de mètres cubes d'eau sur La Réunion et que dans le même temps les ressources en eau de l'île sont déficitaires

Vu que le Gouvernement a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour 10 communes du département de La Réunion suite au passage de la forte tempête tropicale « Berguita »

Vu que tous les spécialistes prévoient une intensification des phénomènes climatiques pour l'avenir

Considérant que des incohérences existent en matière de gestion du réseau routier à La Réunion et que la multiplicité des acteurs ne facilite pas l'entretien et la sécurisation des routes

Considérant que le franchissement des radiers est souvent l'une des principales causes de perte de vies humaines en cas de fortes pluies et de cyclones

Considérant que les besoins en eau augmentent sans cesse avec l'amélioration des conditions de vie, les nécessités agricoles, domestiques et la démographie

Considérant que l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) a préconisé au Gouvernement d'organiser dans chaque région, en France comme dans les Outre-mer, des plans d'adaptation au climat

Le Conseil départemental de La Réunion :

Demande que soit élaboré un plan d'adaptation aux effets du changement climatique pour La Réunion avec l'ensemble des acteurs.

Demande la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement pour sécuriser les chemins d'exploitation agricole.

Demande un plan de retenues collinaires sur l'ensemble de l'île de manière à constituer des réserves d'eau et pallier ainsi le déficit constaté.

Demande un plan d'éradication des radiers sur les routes de La Réunion.

Demande la création d'un office des routes, à l'exemple de l'office de l'eau, chargé de l'entretien, de la sécurisation et de l'aménagement de toutes les routes de l'île.

Edito

## Crise de confiance entre les élus corses et le pouvoir central

**L**a visite du président de la République en Corse n'a pas apaisé la crise de confiance qui existe entre le pouvoir central et les élus que le peuple corse a choisis. Plusieurs d'entre eux ont même décidé de décliner l'invitation au dîner républicain en raison des propos tenus par le chef de l'État dès son premier jour de visite. Avant-hier, la rencontre à huis clos entre les présidents de la Collectivité de Corse et Emmanuel Macron n'a été suivie d'aucune déclaration de part et d'autre.

Le discours d'hier a confirmé la difficulté du dialogue entre d'une part une coalition d'autonomistes et d'indépendantistes qui a gagné les deux dernières élections territoriales, et le pouvoir parisien d'autre part. Le chef de l'État a en effet confirmé la réforme constitutionnelle. Mais cette avancée ne suffit pas pour les dirigeants de la Corse qui revendiquent un autre contenu. Ils demandent l'autonomie dans la République. Pour le chef de l'État, si la Constitution réécrite mentionnera le nom de la Corse, elle ne verra pas son statut évoluer. Les seules marges de manœuvre seront l'expérimentation qui ne peut être que temporaire, et la fiscalité. Toute délégation nouvelle au sujet de cette dernière s'accompagnera d'une diminution de la contribution de l'État.

Les autres revendications ont été repoussées. Le statut de résident corse l'est au nom de l'intégration dans l'Union européenne. Celle de la co-officialité de la langue corse au nom du fait que la reconnaissance du bilinguisme serait suffisante.

Rappelons que la coalition qui dirige la Corse a été élue sur la base d'un programme d'autonomie. Après 2 ans de gestion de la Collectivité de Corse, elle a été réélue avec un score encore plus important. Elle détient la majorité des sièges de l'Assemblée de Corse. Elle a donc obtenu la confiance pour mener à bien les réformes proposées dans son programme. Mais pour que cette volonté populaire soit respectée, il est nécessaire que Paris change sa vision des choses. Car pour le pouvoir, la Corse est présentée comme une vitrine de la France dans la Méditerranée. Autrement dit, la Corse est un atout pour la France, pas pour les Corses. C'est ce que rappelle notamment la base militaire de Solenzara, point de départ des avions qui ont participé à la guerre en Libye.

*J.B.*

### Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Journée internationale

# Des femmes et des filles prennent position contre les mutilations génitales féminines

**La Journée internationale contre les mutilations génitales féminines (MGF), célébrée chaque année, le 6 février, des femmes et des filles courageuses déclarent "NON" à cette horrible pratique, une aversion pour les droits humains de millions de personnes.**

**L**atifatou Compaoré, 14 ans, originaire du Burkina Faso, qui a appris l'esprit de résistance de sa mère, en est un bon exemple. Sa mère a été soumise à des mutilations génitales féminines (MGF) au Burkina Faso. « Elle m'a déclaré qu'une des filles qui avait été coupée le même jour qu'elle avait eu de graves problèmes et est décédée à la suite d'une hémorragie dont personne ne s'était occupée », a déclaré Latty, comme elle est affectueusement appelée. Selon le canal médiatique de l'UNFPA, les mutilations génitales féminines peuvent entraîner de graves conséquences sur la santé, y compris non seulement des hémorragies, mais aussi des chocs, des infections et des complications lors de l'accouchement. Pourtant, la pratique est répandue dans le monde entier, où environ 200 millions de femmes et de filles vivant aujourd'hui ont été soumises à la pratique. Quelque 3,9 millions de filles ont été victimes de MGF en 2015 seulement. Et si les MGF continuent aux niveaux actuels, 68 millions de filles seront coupées entre 2015 et 2030. Mais des femmes et des filles courageuses prennent position contre les mutilations génitales féminines, risquant parfois la stigmatisation et le rejet de leurs familles et de leurs communautés.

**Près de 4 millions de filles mutilées en 2015**

La mère de Latty était une de ces femmes courageuses. « Quand elle est devenue maman, elle a pris l'engagement que si elle avait des

filles, elle ne les couperait jamais, et elle a tenu parole », a déclaré Latty. Latty avait 10 ans lorsqu'elle a entendu le récit de sa mère. « Cette histoire m'a vraiment choqué », a-t-elle déclaré. « Je ne peux pas comprendre qu'on puisse faire souffrir les enfants de telle sorte qu'ils puissent être mutilés dans des conditions d'hygiène médiocres ou inexistantes ». Elle a décidé de devenir une avocate pour mettre fin à la pratique.

Une chanteuse talentueuse, Latty a enregistré une chanson à ce sujet, appelée "Excision", qui a attiré l'attention dans tout le pays, obtenant même du temps d'antenne sur les chaînes de télévision et de radio nationales. Latty a depuis enregistré deux autres chansons sur la fin de la pratique. Sur une page Facebook qu'elle a créée pour éliminer les MGF, ses vidéos ont été visionnées des centaines de milliers de fois. Mais elle a également fait face à un contre-coup. « Il y en a qui me félicitent et m'encouragent à aller de l'avant, mais il y en a d'autres qui me dérangent beaucoup », a-t-elle indiqué. « Je reçois aussi des messages qui me demandent d'arrêter, de m'occuper de mes propres affaires ». Cependant, l'opposition ne la décourage pas. « C'est une cause que je défendrai toute ma vie », a promis M. Latty. Partout dans le monde, des milliers de filles courageuses comme Latty réclament l'élimination des MGF dans leurs familles et leurs communautés.

**Lien avec le mariage des enfants**

Au Kenya, Sharleen Cherop, âgée de 17 ans, a également déclaré « Non » à la MGF. Elle a réussi à échapper à la fois aux mutilations génitales féminines et au mariage des enfants - qui sont liés dans certains endroits, avec une pratique considérée comme un précurseur de l'autre. « Ma famille voulait que je sois coupée et être mariée, mais j'ai refusé », a déclaré Sharleen. Elle s'est enfuie de chez elle et a trouvé du soutien et de la sécurité dans une école voisine. Elle est maintenant une défenseuse des droits de l'enfant.

En Egypte, les MGF sont répandues. Plus de 90 % des femmes ont subi cette pratique, selon un sondage de 2014. Le Programme commun FNUAP-UNICEF de lutte contre les mutilations génitales féminines travaille avec des partenaires et des communautés locales pour sensibiliser le public aux dommages causés par les mutilations génitales féminines. La mère de Fatmah a entendu certains de ces messages d'une ONG locale et les a appris à Fatmah. Aujourd'hui, à 13 ans, Fatmah a rejeté les MGF et est une défenseuse passionnée de leur élimination. « Les mutilations génitales féminines sont mauvaises et il y a beaucoup de méfaits », a-t-elle déclaré. « J'ai convaincu ma sœur de ne pas couper ses enfants ».

En Ethiopie, Sofia Hussen, âgée de 18 ans, a subi à la fois des mutilations génitales féminines et un mariage des enfants. Elle a appris les méfaits des deux pratiques d'un groupe de filles adolescentes soutenu par l'UNFPA, et aujourd'hui, elle utilise sa propre histoire pour appeler au changement. « Je suis un exemple vivant », a-t-elle dit à propos de son travail.

Latty a également vu des changements tangibles dans sa communauté. « Tout à l'heure, une amie de ma mère est venue dans notre cour avec sa fille de 2 ans. Elle a déclaré que les membres de la famille insistaient pour couper la petite », a rappelé Latty. Elle a longuement parlé à la femme, expliquant les conséquences de la MGF. « Elle a fini par nous promettre qu'elle ne la couperait pas », a déclaré Latty. A ce jour, la fille n'a pas été coupée, a-t-elle ajouté. « Nous devons nous battre tous les jours pour essayer d'éduquer le plus de gens possible », a expliqué Latty. « C'est ce que j'essaie de faire. »

### « Pourquoi les gens font cela à leurs filles ? »

Le Rapport annuel 2016 du Programme commun FNUAP-UNICEF sur les mutilations génitales féminines présente deux perspectives : le document principal analyse les progrès en termes quantitatifs, fournit un compte rendu de l'allocation de notre budget et présente les profils de chacun des 17 pays du programme. Cette brochure d'accompagnement utilise une approche qualitative et narrative pour examiner plus spécifiquement les défis, les complexités et les réalisations sur le terrain. Elle explore les approches novatrices utilisées par les équipes, les partenaires et les activistes du Programme commun pour déconstruire les normes sociales qui permettent aux MGF/E de se poursuivre dans de nombreuses communautés.

Au Soudan, Abdullah Ali Abdullah a passé 30 ans à travailler avec des communautés du Nord-Kordofan pour encourager l'abandon des mutilations génitales féminines. Au début des années 1980, Abdullah a vu des infections constantes et des complications lors de l'accouchement tout en faisant du bénévolat dans un centre de santé dans l'Etat soudanais du Nord Kordofan. Il s'est vite rendu compte que beaucoup de ces problèmes avaient la même cause : les mutilations génitales féminines (MGF). « C'était ma première expérience avec les MGF », se souvient-il récemment. « J'ai vu la réalité en

faisant du bénévolat au centre de santé ».

Cela a amené M. Abdullah - qui s'appelle Aljaile - à demander : « Pourquoi les gens font cela à leurs filles ? » - une question qu'il poursuivra pendant 30 ans. Au Soudan, beaucoup de gens pensent que les MGF sont une obligation religieuse. Mais Aljaile a étudié cette idée et a découvert que l'Islam - la religion prédominante dans le Nord Kordofan - n'exige pas de MGF. Les MGF sont également pratiquées par peur que les filles non excisées ne puissent pas se marier. Mais si des communautés entières abandonnent la pratique ensemble, les MGF ne seront plus une obligation pour les filles de se marier. Aljaile a commencé à partager ces idées avec d'autres, mais il a rencontré une grande résistance. Beaucoup de gens ne voulaient même pas discuter des MGF avec lui. Aljaile a finalement rejoint le ministère de l'Education du Nord Kordofan, où il a travaillé sur l'éducation religieuse. Là, il a eu l'occasion de parler avec les imams et les cheikhs de la MGF.

### Mobiliser les femmes

Finalement, les gens ont commencé à écouter. Aljaile est devenu un pionnier dans le mouvement contre les MGF au Nord-Kordofan. « Je pense que parler aux femmes est plus efficace que de parler aux hommes », a-t-il déclaré à propos de son expérience. « Les femmes peuvent être très fortes, si elles sont convaincues, de démarrer un mouvement social - beaucoup mieux que les hommes ».

En 2014, Aljaile a participé à un atelier soutenu par l'UNFPA à Khartoum, la capitale soudanaise, où il a appris comment encourager les communautés à changer, ce qui a été un succès dans d'autres régions et pays. Une approche encourage les leaders communautaires à utiliser des textes religieux pour approuver les valeurs de la miséricorde et de l'amour lorsqu'ils discutent des mutilations génitales féminines. La deuxième approche préconise l'utilisation du terme « saleema », qui signifie « entières ou indemnes », pour décrire les femmes

et les filles non excisées. Les deux stratégies aident les communautés à repenser les mutilations génitales féminines.

### Arrêter ensemble

Pendant deux ans, Aljaile a continué son travail de sensibilisation, avec le soutien technique du Programme commun FNUAP-UNICEF pour la lutte contre les mutilations génitales féminines. En 2016, il a commencé à organiser des ateliers et des discussions pour mobiliser les membres de la communauté sur le sujet, souvent avec le soutien du FNUAP et du Programme commun. Il a parlé à des chefs religieux de partout dans l'Etat. Et il a commencé à engager des groupes de femmes sur le sujet aussi. Aujourd'hui, il accueille régulièrement des segments de télévision et de radio sur les mutilations génitales féminines. Il travaille également avec une équipe de quatre personnes - une sage-femme, un conseiller, un agent de santé et un chef religieux - dans le cadre de sa sensibilisation communautaire, aidant à aborder le problème d'un point de vue religieux, sanitaire et familial.

Et ils font de vrais changements. Lors d'une formation récente, une sage-femme qui avait passé des années à pratiquer la MGF a promis de mettre fin à la pratique. S'adressant aux autres sages-femmes présentes, elle a déclaré : « Nous devons tous en tenir compte. Nous devons tous arrêter ensemble ou la pratique continuera ».

Au moins quatre communautés du Nord-Kordofan ont jusqu'ici publiquement abandonné les MGF. Et ces jours-ci, Aljaile pense encore plus grand : il espère atteindre chaque communauté dans l'Etat.

## Charles Angrand / J.-K. Huysmans (3)

“ Enfin l'artiste est venu, qui aura rendu la mélancolique grandeur des sites anémiques couchés sous l'infini des ciels”, de la sorte Huysmans saluait en 1880 le travail de Raffaëlli. Un jugement esthétique qui, dans le prolongement de la critique d'art de Zola, se fondaient sur des critères de sincérité, de précision de l'observation, qui se voulait correspondre à un naturalisme ouvert, à un vérisme strict. Huysmans était tout à fait disposé à voir dans le paysage un corps malade. Ce qu'il appela les “paysages composés”, accrochés aux Salons officiels, le trouvaient ferme : “on y met un peu moins de nymphes et un peu moins de ruines, mais on la trie, on la pomponne, on l'édulcore, on l'assaisonne suivant une recette convenue, comme un plat de fèves”. Il considérait qu'il n'y avait “pas plus de grande qu'il n'y a de moyenne et de petite nature”.

La variété du paysage parisien qu'il pratiquait en citadin lui tenait à cœur : “il y a là toute une mine à exploiter, écrivait-il ; ses deux pôles contraires (...) : le square maquillé du parc Monceau et les terrains vagues de Montmartre et des Gobelins sont délicieux, chacun dans son genre ; les peindre eût été, à coup sûr, aussi intéressant que de beurrer des allées de chênes et de caresser des rocs d'aquarium et des grès de feutre !”

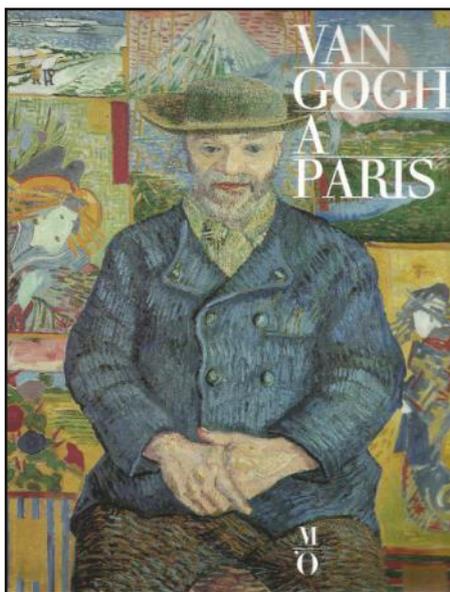
Parc Monceau, terrains vagues constituent précisément les titres de deux toiles d'Angrand des années 86.

“Coin du parc Monceau” de 1888 a été récemment vendu à Poitiers. René Matton s'en était porté acquéreur ainsi que de “La Ligne de l'Ouest”, tableau sur lequel était porté “Paris - 86”. Le lieu évoqué sur celui-là était parfaitement identifié, relate Mme Bogomila Welsh-Ovcharov, il s'étendait depuis les fortifications, jusqu'à ce que les cartes de l'époque dénommassent “Station et Entrepôt du Chemin de fer de l'Ouest” où se nichaient les dépôts des lignes desservant plus particulièrement la gare Saint-Lazare toute proche.

Pour voir Huysmans en Angrand, il n'y a qu'à mettre bout à bout le déhanché de la cocotte du parc Monceau et la marche précautionneuse de la ménagère au panier des “Terrains vagues à Clichy”.

Peintre des faubourgs donc aussi avec cette huile sur toile de 1886, le pendant de la Ligne de l'Ouest ; ils furent ensemble présentés aux Indé-

pendants à l'automne, “tableaux de style vigoureux et volontaire”, écrit Fénéon, à mettre en relation : “une femme, panier au bras, descend la pente sursautant et hirsute de ces Terrains Vagues à Clichy développés en vue panoramique, comme dans la Ligne de l'Ouest”. La pente à droite, selon toute probabilité, remarque la rédactrice du “Van Gogh à Paris”, est celle qui descend en bas des fortifications, quelque part entre la route d'Asnières et la route de Clichy, avec au loin le quartier d'usines.



Van Gogh à Paris par Bogomila Welsh-Ovcharov, Françoise Cachin, Monique Nonne, Ronald de Leeuw et Fieke Pabst, publication du Musée d'Orsay.

Charles Angrand a représenté ces zones industrialisées de la banlieue parisienne, il a peint le “ciel immobile, d'un gris uniforme” cher à Huysmans (“La Seine à Saint-Ouen” 1886), il a représenté le moderne chemin de fer, la gare, la locomotive fumante, tout cela dès les années 80. “Tout est à faire, soutenait Huysmans cette même année au Salon des ‘impressionnistes’ : les coins de la vie familière, de la vie artisanale (...) enfin toute l'humanité, à quelque classe de la société qu'elle appartienne et quelque fonction qu'elle remplisse, chez elle, dans les squares, dans les rues pauvres ou dans ces vastes boulevards dont les américaines allures sont le cadre nécessaire aux besoins de notre époque”. Angrand, tout à son réalisme, aura à cœur de ne pas abandonner l'art à la carte postale, ni à l'histoire officielle, ni au pittoresque. “Le pont de pierre de

Rouen” (1881) atteste de cet effort constant, comme le “Couple dans la rue” (1887), “L'Accident” (1887) ; il reproduit constamment les travaux des champs : “Les Moissonneurs” (1892), “Les Villottes” (vers 1888), ou au crayon Conté les travaux ménagers, la simple intimité (“La Coureuse” 1885)...

À l'instar des préconisations huysmaniennes, le panorama moderne se retrouve sous son pinceau.

Il en est de même, semble-t-il, du type de facture dont s'entichait Huysmans - chez Guillaume par exemple - qui trouve son écho dans la période dite “vibrante” d'Angrand saluée par Jean Le Fustec. “M. Guillaumin est, lui aussi, un coloriste et, qui plus est, un coloriste féroce”, écrit la critique en 1880 : “ses toiles sont un margouillis de tons bataillants et de contours frustres, un amas de zébrures de vermillon et de bleu de Prusse ; écartez-vous et clignez de l'œil, le tout se remet en place, les plans s'assurent, les tons hurlants s'apaisent, les couleurs hostiles se concilient et l'on reste étonné de la délicatesse imprévue que prennent certaines parties de ces toiles” (à propos du Quai de la Rapée). Un rapide comparatif montre que Charles Angrand pousse plus avant dans cette recherche de la dynamique du trait et de la couleur, de la rudesse même, de l'épaisseur de la pâte. Combien était plus vigoureuse la manière d'Angrand ! La véhémence du pinceau se constate dans “La mère de l'artiste cousant” (1885), “Le Fumier” (1885), “Les Poules” (1884), “Le Carré de choux” (1884), “Dans l'Île des Ravageurs” (1885), ou “Dans le jardin” de 1885...

“Comment baptiser cette manière, postulait Jean Le Fustec dans Le Journal des Artistes du 30 mai 1884 ? Le VIBRISME, n'est-ce pas ? C'est le seul nom qui convienne ; l'artiste qui en est le grand prêtre procédant plus par juxtaposition que par mélange de couleurs”.

Cette technique striée, Le Fustec la justifie avec une précision d'argumentaire qui ne peut que témoigner de l'importance de l'échange qu'il entretenait avec son ancien condisciple...

**Jean-Baptiste Kiya**

## Législatives partielles en métropole, silence à La Réunion !

**D**imanche dernier - 4 février - s'est déroulé dans deux circonscriptions de Métropole, le second tour des législatives partielles, considérées comme duels nationaux par les observateurs. Le premier duel, dans le Territoire de Belfort, le second, dans le Val-d'Oise. Dans les deux cas, le candidat d'En Marche du gouvernement Macron a été battu, et ce malgré l'implication du Premier ministre, en personne, Edouard Philippe qui s'est rendu dans les circonscriptions. Les candidats Les Républicains l'emportent avec respectivement avec 59 % et 51,45 %. Les candidats de la France Insoumise, FN et du PS étant éliminés au premier tour.

Si les médias nationaux ont fait écho des résultats, jugés par certains d'ailleurs, comme étant un sérieux désaveu pour Macron et son gouvernement, l'on ne peut pas dire que la presse locale en a fait un grand cas. En effet - et à moins que cela m'ait échappé - chacun aura constaté que ces informations ont été occultées. Ni vu, ni connu, ni entendu. Zoreille cochon ! Certes, il n'y a pas de menace grave et imminente pour La Réunion, mais se pose la question du traitement de l'information par nos médias. Tout simplement.

Fermons la parenthèse en rappelons qu'il y a eu de nombreuses législatives partielles dans l'Hexagone, voire des municipales, qui ont vu

leurs résultats décortiqués, analysés, commentés, etc.

Cela étant, Les Républicains savourent, et crient victoire. Mais avouons qu'il n'y a rien de réjouissant pour le peuple. Ils ont déjà fait la démonstration dans un passé récent, sous l'appellation l'UMP, qu'ils ne sont pas mieux que leurs amis d'En Marche. Reconnaissons que le PS aussi a déçu.

Dimanche dernier, « L'ancienne Droite a battu la nouvelle Droite » ! Paroles d'un leader politique. Mais retenons surtout que la vraie gagnante reste l'abstention. Même ça, on ne nous l'a pas dit !

**Paul**

## Etude de l'INSEE sur l'espérance de vie en fonction de la classe sociale en France

### Un bonus de 13 ans de plus à la loterie de la naissance

13 ans de vie en plus et dans de meilleures conditions. Cette différence est la conséquence des injustices sociales qui, dès le départ, pénalisent ceux à qui — sans qu'ils puissent y faire quoi que ce soit — échoit le mauvais numéro à la loterie de la naissance.

Alors, s'il est vrai qu'il y aura toujours des grands et des moins grands, des bruns, des roux, des blonds, et qu'on n'y peut rien il est vrai aussi qu'il relève du pouvoir humain de faire qu'une grossesse et la naissance se déroulent dans les

meilleures conditions matérielles, morales et sanitaires.

C'est du pouvoir humain également que dépendent les conditions dans lesquelles seront accueillis tous les nouveaux-nés et accompagnés tout au long de leur éducation.

Sans cet effort permanent de justice cela signifierait que les responsables de l'organisation de la Cité se satisfont de cette discrimination vitale : 13 années d'espérance de vie de moins pour les défavorisés.

Mais la vraie question, celle qu'on

ne veut surtout pas se poser : pour que je vive — et bien par surcroît — 13 années de plus, l'indispensable condition n'est-elle pas précisément que des millions d'autres vivent dans la pauvreté et 13 années de moins du fait de la meurtrière indifférence de ceux pour lesquels, dès la naissance, tous — pauvres inclus —, tous, œuvrent sans cesse pour leur offrir 13 belles années de plus ?

**Jean**

### In kozman pou la rout

« La shyass i ariv an kouran, pou alé li ral dsi la zanm »

Na in bonpé patoi i di in tablatir i ariv vite épi pou alé, li mète lo tan. I pé di konmsa pou la maladi : li ariv a shoval, li ropar a pyé. Konm pou in kourann shyass, konm in maléré sor. Konm pou in tablatir ou i tonm dodan toudinkou, konmsa, san prévni. Mi antan souvan dé foi désèrtin apré di la « rou i tourn »... Soi ou i oi la vi an noir, l'èrla ou i pans san pour san sak bann kozman moin la mark an o la lé vré. Soi ou i oi la vi an roz é l'èrla ou i kroi pas an pour sans é la vérité. Dizon sa i mars la plipar d'tan avèk out moral koman li lé. Alé ! Mi less azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé

# Oté

## Tout pou mète La rényon anlèr ! Arien pou ral ali déyèr !

*Matant Zélida la ékrir Justin :*

*Mon shèr nové, mon spès salté rouj-de-fon dovan l'éternité, ou va éskiz amoin i mi konpar azot, lo bann rouj, avèk in bann moun néna vizyon. Mové vizyon, la plipar d'tan ; si tèlman mi diré zot néna in fason pou atir dsi nou lo mové sor. Lé vré, la pa la météo i fé lo siklone, mé pou zot lé pa parèye pou vrman. La météo i anons kékshoz vré i pé obsèrv sa dopi in foto satéelite, mé bann rouj zot i anons dé shoz i pé arivé mé i diré zot i fé tout pou k'i ariv. In l'égzanp : konbien foi zot l'anons in shomaj san rotour alé oir l'anploi téi dévlop. Si tèlman, afors anonsé, anonsé, la fini par arivé. Parèye pou la kriz kann ! Parèye ankò pou réshofman klimatik... Mi koné pa si mi fé bien konprann amoin si mi trète azot zoizo d'mové z'oguir. Tok ! Pran sa pou toi !*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, sak ou i di i étone pa moin. La pa promyèr foi mi antann dir dé shoz konm sa. Konbien foi moin la fine antann si néna shomaj sé par la fote parti kominis. Si nout l'ékonomi i marsh pa bien, touzour la fote nout parti.*

*Astèr lé vré, nou la di épi rodi la sirvivans lo réjime kolonyal épi lo néo konm koméla lé réponsab l'annuimann nout péi i koné. Kan nou la di sa l'ané 1959, touzis si in pé lété pa d'avi klout anou dsi pilori... konm i di. Klout anou dsi pilori par koman ? Par la frode dann zéléksyon. Par la vyolans kont nout militan. Par la roprésyon kont bann kominis.*

*Sa i vé pa dir nou la rès sèk dann nout propozisyon. An kontrèr, mèm si nou téi koné lo sistèm téi pèrmète pa in vré dévlopman, nou la fé avans sak nou la gagné. Dann kosa ? La lite kont bidonvil ! La lite pou dolo pou toulmoun ! La libèrté bann rolijyon ! La rout tamarin ! La roplantasyon bann pyé d'boi (plis in milyon) ! Sé nou la propoz rodé lo train ! Nou la défann la kiltir kréol rényonèz ! L'otonomi dann l'ènèrji ! L'égalité sosyal !*

*Mi arète tèrla, mé mi pé di, nou la sèye transform la réalité par l'intèryèr, mèm si nou téi koné lété pa posib. Antouléka, nou la fé sak nou téi pé pou mète La Rényon anlèr, plito ké rpéi déyèr.*

*Tok ! Pran sa pou ou !*

Justin